

Les Échos de

Votre magazine municipal
Hiver 2024

n°81

La Montagne

Bonne année 2024 !



BUDGET 2024
4,4 millions d'investissements
sans recours à l'emprunt
p. 3

ÉCOLOGIE
Premières actions de l'Atlas
de la biodiversité communal
p. 4

VIE ASSOCIATIVE
Connaissez-vous l'association
les Montagnards ?
p. 17

Bonne année 2024 à tous

Petit à petit, réforme après réforme, budget après budget, le **gouvernement prive les communes de leur autonomie financière.**

En 2021, la suppression de la taxe d'habitation a engendré une perte d'un milliard pour le bloc communal. L'an passé, les dotations de l'État aux communes ont augmenté moins vite que l'inflation. 700 millions d'euros ont encore été économisés sur les finances des communes qui pourtant, comme les habitants, subissent de plein fouet l'augmentation des prix. **Pour La Montagne, l'inflation de ces deux dernières années grève le budget de plusieurs centaines de milliers d'euros.**

Cette politique d'asphyxie financière des collectivités locales risque d'avoir pour effet une **dégradation des services publics**. Certaines communes ont déjà été obligées de diminuer voire supprimer des services publics communaux. À La Montagne nous tenons bon et parvenons même à améliorer le service public avec le nouveau service de délivrance des pièces d'identité, avec la prolongation des actions du conseiller numérique ou encore avec l'augmentation du nombre de places à l'accueil de loisirs.

Autre effet de la baisse des finances communales, une **possible dégradation des investissements** alors même que la rénovation énergétique des bâtiments et la production locale d'énergie sont des enjeux cruciaux des années à venir.

Troisième effet de cette politique, une **mise sous tutelle des collectivités locales**. Si les communes ne sont plus libres de leurs recettes et de leurs dépenses, le rôle des élus risque de se



résumer à de la seule gestion budgétaire. C'est ce que vivent actuellement les départements qui n'ont plus la possibilité d'augmenter leurs recettes alors qu'ils subissent dans le même temps des charges plus importantes. Ils doivent alors chercher à « économiser » sur le budget des pompiers, des collèges ou encore de l'entretien des routes départementales. Par contre, le département versera probablement moins de subventions aux communes.

Ce modèle centralisé et descendant témoigne d'une défiance du gouvernement envers les élus locaux. Il est l'inverse de ce que nous défendons : une démocratie qui part de la commune, au plus près des citoyens. Une démocratie qui permet de respecter la singularité de nos territoires et de trouver les solutions là où les défis à relever prennent corps.

“ Pour une démocratie qui part des communes et respecte leurs singularités ”

Dans ce contexte difficile pour les collectivités, soyez assurés que l'équipe municipale est mobilisée pour votre quotidien et pour l'avenir de La Montagne.

En espérant échanger avec vous **le samedi 13 janvier à 11h** et ainsi pouvoir vous souhaiter de vive voix : une bonne année 2024, pleine de joie, d'attention aux autres et de vie locale.

**Jacky Duval, adjoint aux ressources
Fabien Gracia, Maire**

SOMMAIRE

03 Budget 2024

04-06 Écologie

07 Aménagement

08-09 Éducation

10-11 Cultures

12-14 Citoyenneté

15-17 Vie associative

18 Vie locale

**19 Expressions
des groupes**

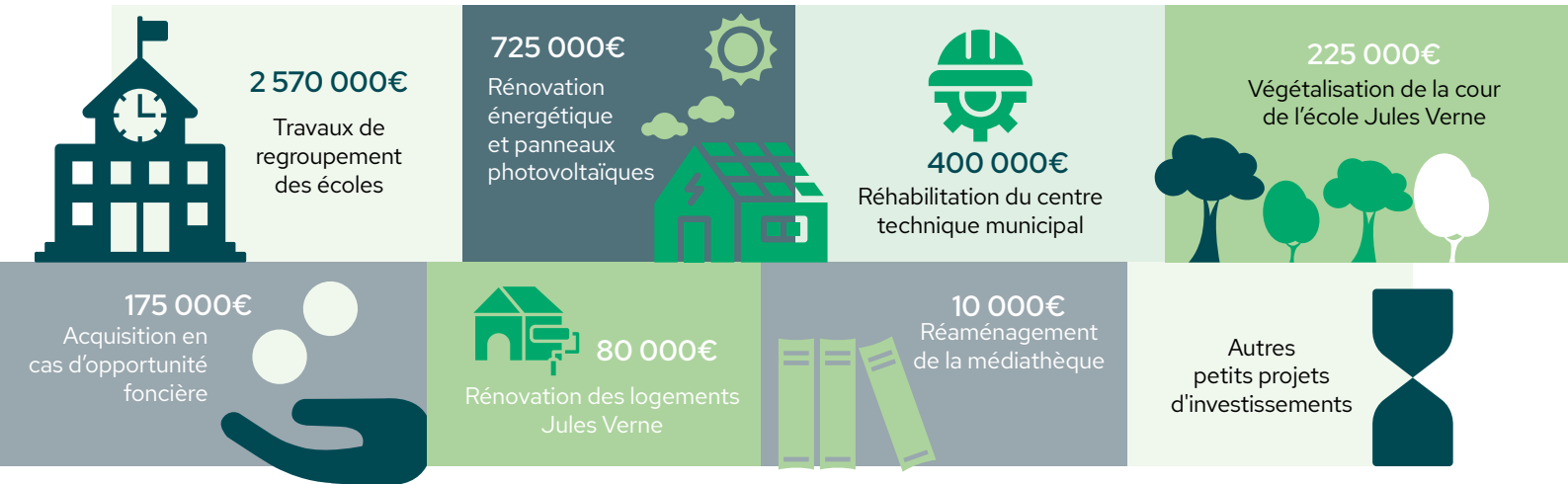
20 Agenda

Les Échos de La Montagne –
3 300 exemplaires – **Directeur de la publication** : Fabien Gracia – **Rédaction collective** – **Photographies** : Ville de La Montagne sauf indication contraire – **Correspondance** : Échos de La Montagne – Hôtel de Ville – communication@ville-lamontagne.fr – **Conception, mise en pages** : @agencescoopcommunication – 14342 MEP – **Impression** : Imprimerie Rochelaise (**labellisée Imprim'Vert**) – EDLM est imprimé sur du papier labellisé PEFC – **Diffusion** : Retz'agir, association de réinsertion – **Dépôt légal** : à parution



Des investissements ambitieux pour l'avenir : éducation, écologie, équipements publics.

4 400 000€ d'investissements sans recourir à l'emprunt



Recettes de fonctionnement :

7 266 000€

(7 094 000€ en 2023)

1. La fiscalité locale :

- Taxe foncière et reversement de la taxe d'habitation : **3 861 000€** (3 664 000€ en 2023).
- Droits de mutation (-50 000€), taxes sur la consommation finale de l'électricité, sur la publicité extérieure, sur les pylônes électriques : **387 200€** (509 000€ en 2023).

La fiscalité locale

Cette hausse est due à l'augmentation des valeurs locatives de 4,2 % (196 000€) et à une hausse de 0,5 point des taux de taxe foncière (32 000€), baisse des droits de mutation due à un marché immobilier en déclin.

2. La fiscalité reversée par Nantes Métropole, notamment la dotation de solidarité communautaire pour 1 004 000 € (981 000€ en 2023).

3. Les dotations de l'État, du Département, des communes et de la Caisse des Allocations Familiales, soit **1 285 000€** (1 216 000€ en 2023).

Les dotations bien qu'en hausse, restent inférieures à l'inflation.

À noter, une nouvelle recette de 21 000€ pour la réalisation des CNI et passeports.

4. Les produits et services communaux (cantine, accueil périscolaire et de loisirs, école de musique...), soit **540 000€** (574 000€ en 2023).

Cette prévision à la baisse s'explique par la baisse du nombre d'enfants qui fréquentent la cantine, et au fait qu'en moyenne, les ressources des familles (donc les tarifs appliqués) sont en baisse.

La différence entre les recettes et les dépenses de fonctionnement permet de financer une part des investissements.

Dépenses

de fonctionnement :

7 074 000€

(6 631 000€ en 2023)

• Charges de personnel :

4 492 000€ (4 172 000€ en 2023)

+ 320 000€ qui correspondent notamment à l'augmentation des rémunérations des agents (qui reste inférieure à l'inflation), et au recrutement d'un policier municipal à mi-temps.

• Charges à caractère général :

1 441 000€ (1 373 000€ en 2023)

Restauration scolaire, énergie, achats et entretien de matériel, prestations extérieures...

Malgré les efforts réalisés par les services municipaux pour maîtriser les dépenses, c'est encore l'inflation qui grève le budget : + 8 % sur l'électricité (+ 12 000€), + 16 % sur le gaz (+ 15 000€), + 8 % sur l'alimentation (+ 23 000€).

• **Autres charges (Caisse des écoles, OGEC, CCAS, associations, amortissements, Relais petite enfance intercommunal (RPE)) :** **674 000€** (659 000€ en 2023)

• La pénalité pour le déficit de logements sociaux passe de 50 000€ à 96 000€.

L'Atlas de la biodiversité communal



Retour sur une des premières animations

La balade des quatre saisons, saison 1 : l'automne

Samedi 7 octobre 2023, la météo est clémente en début d'après-midi. Dix-sept personnes remontent à pied le ruisseau des fous, du pont situé au bout de la cale de Boiseau jusqu'aux prairies de la Haie Durand. Le but de cette balade collective est de faire un premier repérage des différents habitats susceptibles d'héberger des espèces animales ou végétales.

L'eau étant l'élément indispensable à toute forme de vie, le ruisseau constitue un potentiel corridor écologique qu'il faut surveiller de près, pour le protéger ou l'améliorer.

La deuxième balade aura lieu le samedi 6 janvier. Un atelier-bilan permettra de faire le point sur les observations, mais aussi d'envisager les actions possibles pour préserver cette trame verte et bleue. ■

Parole d'habitant

« Menée par *Éric Mouton*, montagnard passionné par le vivant de sa commune, cette balade sur la biodiversité de La Montagne s'est avérée une véritable petite **enquête sur la vie de l'eau** sur notre territoire. Passant d'espace boisé en zone pavillonnaire, notre petite troupe a pu comprendre combien un cours d'eau est fragile et comment chacune des décisions d'aménagement urbain peut en impacter l'existence. Circuler à pied en étant attentif à ce que l'on croise est la bonne cadence pour s'enrichir de notre lieu de vie. À continuer lors de la prochaine saison ! »

Guillaume

Les prochains rendez-vous de l'Atlas

- **Samedi 20 janvier 10h** : Le comptage des oiseaux des jardins
Vous souhaitez apprendre à identifier les espèces vues dans votre jardin ? Venez les découvrir lors de cette séance et entraînez-vous avant le comptage national fin janvier 2024 (voir article p. 5)!
- **Mercredi 14 février 14h** : Balade « écoute » des chants d'oiseaux
Souvent camouflées dans les arbres,

c'est grâce à l'écoute de leur chant que les espèces d'oiseaux les plus discrètes pourront être identifiées.

- **Mercredi 13 mars 14h** : Découverte des petites bêtes de la mare du Launay
- **Mercredi 27 mars 14h** : Découverte des bécottes et autres insectes
Avec cette sortie de découverte, nous les capturerons avec des filets puis nous

les observerons. Nous construirons ensuite des mini-gîtes afin de les accueillir.



Toutes les animations sont sur inscription à agenda21@ville-lamontagne.fr, les lieux de rendez-vous vous seront ensuite communiqués. Retrouvez toutes les informations dans la rubrique agenda du site internet de la ville.

Zoom sur... Le comptage des oiseaux des jardins du 27 et 28 janvier 2024

IL S'AGIT D'UNE OPÉRATION NATIONALE QUI RECENSE L'ABONDANCE DES PRINCIPALES ESPÈCES D'OISEAUX FRÉQUENTANT LES JARDINS EN HIVER.

Il n'est pas nécessaire d'être un expert, il suffit d'avoir un peu de temps, d'aimer regarder ce qu'il se passe dans son jardin et de savoir compter. Facile !

- **Choisir un jour d'observation**, samedi 27 ou dimanche 28 janvier, et un créneau d'une heure lorsque les températures sont un peu plus chaudes et les oiseaux plus actifs ;
- **Trouver un lieu d'observation**, un jardin, un balcon ou un parc ;

- **Compter et noter durant 1 heure** les oiseaux qui visitent le jardin. Pour cela, comptez le nombre maximum d'individus d'une même espèce observés en même temps. Ex. : Si vous voyez 2 mésanges puis, un peu plus tard 4, puis à nouveau 2, vous noterez 4 dans le tableau et non 8 (2+4+2). Si vous ne parvenez pas à identifier certains oiseaux, ne les notez pas dans le tableau. Vous pouvez les photographier pour les identifier plus tard ;
- **Transmettre les données** sur le site <https://www.bretagne-vivante.org/>

i Pour vous aider, des tableaux d'observation et d'identification sont disponibles sur le site de Bretagne Vivante.



Le quiz des espèces

Dans le dernier numéro du magazine municipal, il vous était proposé de trouver le nom d'une espèce, la première des 10 sélectionnées par le comité. Il s'agissait de ce qui est certainement l'un des plus beaux insectes de France : la **Rosalie des Alpes** !

Comment la distinguer ?

Ce joli coléoptère, de la famille des Cérambycides, est l'emblème qui a été choisi par les participants de l'Atlas de la Biodiversité Communal de La Montagne. **Insecte de couleur gris-bleu**, avec 6 grandes taches noires sur le corps, il est de forme allongée avec de très grandes antennes annelées de noir et de gris-bleu. Il mesure de 2 à 4 cm.

Quelques éléments de biologie.

La durée de son cycle de vie est de 2 à 3 ans : les œufs sont déposés dans les petits trous présents sur le tronc des arbres, les larves se nourrissent du bois mort : on dit qu'elles sont xylophages. Elles construisent ensuite une loge située près de la surface du tronc, où elles se transforment en adultes. Ainsi, seuls ces derniers vivent « au grand air ».

Où vit-elle ? La Rosalie des Alpes ne peut pas être confondue avec un autre insecte, mais elle est bien discrète. Elle affectionne **les vieux arbres**, taillés en têtard, en forêt et le long des haies, ou encore les tas de bois coupés. La préservation des arbres morts est donc indispensable à la survie de l'espèce.

Où et quand l'observer sur la commune ?

La période d'observation de la Rosalie est brève : **actifs le jour, les adultes sortent entre fin juin et fin août** : c'est le seul moment où vous pourrez les observer. Sur la commune, soyez attentifs en vous promenant auprès des vieux arbres, la chance vous sourira peut-être...

Comment participer à l'inventaire ?

Le nombre de Rosalie des Alpes régresse dans la partie nord de l'Europe, elle est protégée au niveau national. Il est donc interdit de la manipuler, mais vous pouvez la prendre en photo, et transmettre vos données de l'observation (nombre d'individus, lieu précis d'observation, photo) en suivant le lien <https://inpn.mnhn.fr>, dans la rubrique « participer-inpn espèces ». Vous pouvez aussi télécharger l'application de l'Inventaire national du patrimoine naturel (INPN).

Et dans le prochain magazine...

Je suis de petite taille et si j'apprécie les milieux humides, mares et bords de cours d'eau, je vis à votre contact, trouvant refuge au niveau des murs et murets de pierre sèche. Dès le mois d'avril jusqu'en juin, vous pourrez m'entendre chanter, agrémentant ainsi vos soirées d'été.

Dernier indice : je porte mes œufs sur mon dos, ce qui fait ma grande particularité. Vous en ai-je assez dit ? Un doute, une question, vous pouvez également nous envoyer un message à : agenda21@ville-lamontagne.fr



Sobriété énergétique : l'éclairage public quand il y en a besoin

Il y a 3 ans, la coupure nocturne de l'éclairage public a été élargie pour économiser l'énergie. Cependant, 200 lampadaires éclairent encore toute la nuit les principaux axes de la commune. Ces rues, très passantes le jour, accueillent peu de noctambules. Lors de comptages réalisés récemment allée du Château-d'Aux, entre minuit et 5h du lundi au vendredi, il n'a été observé aucun vélo et moins de 10 voitures par heure.

Devant ce constat, l'équipe municipale a le sentiment d'éclairer le bitume plus que les passants, et donc de gaspiller de l'électricité. Elle a donc décidé de mettre en place une coupure de 23h00 à 5h15 pour accompagner les retours du cinéma ou des gymnases le soir, ainsi que les premiers passagers de la ligne 78 au petit matin.

Rendons la nuit aux étoiles. ■



Écogeste
Idée n°37

Le « bonus réparation », vous connaissez ?

Prévu par la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire (AGEC), le « bonus réparation » est disponible depuis le début d'année 2023 pour les appareils électriques et électroniques. Concrètement, les consommateurs peuvent se rendre dans les points de réparation labellisés afin de bénéficier d'une réparation garantie et d'une réduction forfaitaire mentionnée directement sur la facture. L'objectif de ce bonus est de simplifier la réparation et de la rendre accessible à tous les Français pour allonger la durée de vie des produits.

Depuis le mois d'octobre, ce bonus est élargi à la réparation de vêtements et chaussures.

Trouvez un réparateur agréé sur www.ecosystem.eco et contactez-le pour plus d'informations. ■

Atelier d'initiation au compostage

Vous avez envie de composter ?
Vous venez d'acquérir un composteur ou avez le projet de le faire ?



Vous avez des questions sur le compostage qui restent en suspens ? Par exemple que puis-je mettre dedans, comment procède-t-on... ?

En partenariat avec l'association Compostri, la mairie organise un atelier d'initiation au compostage qui répondra à vos interrogations. Cet atelier se tiendra le **jeudi 15 février de 18h à 19h30** à la mairie.

Au programme :

- Information sur le compostage individuel
- Trucs et astuces à connaître
- Bien choisir son mode de compostage en fonction de ses besoins et de ses contraintes
- Échanges : questions/réponses

Cet atelier est gratuit, l'inscription est obligatoire sur le site de l'association Compostri rubrique « nos formations » puis « Ateliers d'initiation au compostage ». ■

Un kiosque au parc du Grand Pré

Vous pouvez voir depuis quelques mois un kiosque installé au Grand Pré par les services de la mairie. Des bancs et des tables y seront prochainement installés. Situé volontairement à l'écart des habitations, il répond à un besoin identifié d'un espace de convivialité, plutôt dédié aux adolescents de notre commune : ils peuvent s'y retrouver et ainsi éviter d'utiliser les aires de jeux des tout petits. ■



Quinzaine de la Rénovation

Dans le cadre de la quinzaine de la rénovation organisée sur le pôle Sud-Ouest de Nantes Métropole, la commune vous invite à une conférence sur le thème « Préparez votre projet de rénovation ».

Vous avez un projet de rénovation ? Vous cherchez des solutions pour rendre votre habitation plus durable et économe en

énergie ? Venez rencontrer l'association Alisée (Association Ligérienne d'Information et de Sensibilisation à l'Énergie et l'Environnement) le **jeudi 25 janvier, de 18h à 20h au Transfo.**

Ne manquez pas également le forum Énergie et Habitat, samedi 3 février à Saint Aignan de Grandlieu. ■

Concertation publique : Zones d'accélération sur les énergies renouvelables

Afin d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables, la loi d'accélération de la production des énergies renouvelables (loi « APER ») de 2023 fait de la planification territoriale une disposition majeure, en remettant les communes au cœur du dispositif. Très concrètement, elle prévoit que les communes puissent définir, après concertation des habitants,

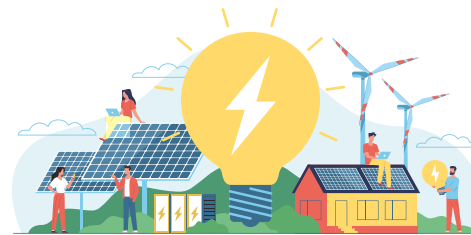
des zones d'accélération (ZAENR) favorables à l'accueil des projets d'énergies renouvelables (article L1411-5-3 du code de l'énergie). Sont concernés :

- Réseau de chaleur ;
- Solaire en toiture ;
- Solaire au sol ;
- Biométhane ;
- Éolien ;
- Hydroélectricité.

Pour ce faire, la commune va mettre à disposition

des cartes des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAENR) à l'accueil de l'hôtel de Ville de La Montagne du **15 janvier au 26 janvier à 17h inclus**. Une notice explicative et un livret seront à la disposition des habitants et des acteurs économiques pour recueillir leurs avis.

Les cartes seront proposées au vote du Conseil Municipal du 18 avril 2024. ■



Harmonie habitat prend soin des locataires montagnards

Le bailleur Harmonie habitat gère plus de 200 logements sur La Montagne, rue Flora-Tristan, rue de Verdun, rue du Dr-Roux... Deux actions sont en cours pour améliorer le cadre de vie des locataires. Première action, depuis mai 2023, un **médiateur social** peut intervenir en cas de besoin. Son rôle est de faciliter la vie des habitants. Il met en lien les personnes et organise des médiations notamment pour solutionner des conflits de voisinage. Il intervient les mercredis sur site en se rendant au domicile des personnes. Pour le solliciter, il suffit de contacter Harmonie habitat au 02 51 77 09 57.



Harmonie habitat
Bien plus qu'un toit

groupe **Arcade-vyv**

Deuxième action, une **réhabilitation énergétique va prochainement commencer au Village retraite** de la résidence Le Hameau du Parc, rue Flora-Tristan. Le début des travaux est prévu pour la fin d'année 2024.

Une réunion de présentation conviera, en amont, les locataires de ces logements pour exposer l'ensemble des travaux et le planning prévisionnel. ■



Particuliers, profitez de conseils en architecture, urbanisme et environnement (CAUE)

La commune de La Montagne a voté l'adhésion au CAUE au dernier conseil municipal. Les Montagnards peuvent donc désormais le saisir pour tout projet d'installation, de construction, d'auto-construction, d'extension, de rénovation, d'énergie renouvelable, d'aménagement de jardin... **Le CAUE vous apporte des conseils gratuits en amont de votre projet** (à l'étape du permis de construire par exemple) tenant compte de vos besoins, de votre budget, de vos souhaits et de vos usages. C'est pourquoi des architectes du CAUE conseillent, gratuitement sur rendez-vous, les particuliers porteurs d'un projet architectural. ■

Les CM2 de Jules Ferry découvrent la mairie

DANS LE CADRE DES PROGRAMMES SCOLAIRES D'ÉDUCATION À LA CITOYENNETÉ, LA MAIRIE A ÉTÉ SOLlicitÉE POUR ORGANISER UNE RENCONTRE. LES ÉLÈVES ONT PU POSER LEURS QUESTIONS AUX ÉLUS ET AUX AGENTS MUNICIPAUX DE CERTAINS SERVICES :



Au Maire, Fabien Gracia : « Est-ce que parfois c'est compliqué de gérer la ville ? Quels sont les projets en cours ? Quelle a été votre campagne quand vous avez été élu ? »

À Sabrina Galle, adjointe à l'Éducation : « En quoi aidez-vous le Maire ? Combien y a-t-il d'étages dans la mairie ? Depuis combien de temps travaillez-vous à la mairie ? »

Aux agents d'accueil : « Est-ce compliqué de tout enregistrer à l'état civil ? »

À l'agent chargé de l'urbanisme : « Comment a été construite la mairie ? C'est quoi l'urbanisme ? »

Aux agents du Centre communal d'action sociale (CCAS) : « Qu'est-ce que le CCAS ? Pourquoi avez-vous choisi d'y travailler ? Pourquoi il n'y a pas plus de gens à y travailler ? »

Au policier municipal : « Est-ce que parfois vous arrêtez des cambrioleurs ? Est-ce qu'il y a beaucoup de gens qui ne

respectent pas la loi ? Est-ce que parfois votre métier vous fait peur ? Est-ce que si vous ne réussissez pas une mission vous vous faites gronder ? »

Enseignant, élèves et élus sont ravis de cette rencontre et des échanges intéressants qui en ont découlé. Cela permet notamment aux jeunes citoyens de distinguer les personnes qui travaillent à la mairie : l'agent, pour lequel c'est son métier, et l'élu, son rôle et son engagement politique, qui a un autre métier !

Dispositif Argent de poche

LE DISPOSITIF ARGENT DE POCHE A POUR OBJECTIF D'IMPLIQUER LES JEUNES MONTAGNARDS DE 16 À 20 ANS DANS LA PARTICIPATION À LA VIE DE LA CITÉ, PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES DU LUNDI AU VENDREDI. IL PERMET ÉGALEMENT DE FAIRE DÉCOUVRIR DES MÉTIERS DE LA COLLECTIVITÉ ET LE MONDE PROFESSIONNEL DE MANIÈRE GÉNÉRALE.

Les jeunes et leurs parents (pour les mineurs) peuvent s'inscrire auprès du service Enfance, Jeunesse et Animation.

Ils seront ensuite contactés avant chaque vacances scolaires et pourront se positionner sur des missions de 3 heures, rémunérées 15 euros/heure. Plusieurs missions peuvent être

réalisées du lundi au vendredi au sein de plusieurs services tels que l'accueil de loisirs, la médiathèque, les services techniques, le multi-accueil, le service enfance ou encore l'urbanisme. En 2023, 8 jeunes ont effectué 87 missions dans le cadre du dispositif Argent de poche. ■

Pour toutes informations complémentaires :

- coordination@ville-lamontagne.fr
- 02 40 65 95 31
- @lamontagnejeunes





Construisons ensemble les cafés-parents de 2024

En mars dernier, le service Enfance interrogeait les parents sur leurs attentes en matière de parentalité. Est née l'idée des « Cafés parents », un rendez-vous mensuel pour les familles. La fréquentation importante, les retours positifs sur les échanges entre parents et les ateliers proposés aux enfants confirment que l'idée était excellente ! Ces rendez-vous sont reconduits en 2024, thèmes, partenaires et formats des ateliers sont en construction. **Nous faisons appel aux parents pour donner leurs idées lors du Café parents du samedi 13 janvier de 10h à 12h au Chalet, 153 route de Bouguenais. ■**

i Contact : coordination@ville-lamontagne.fr / 02 40 65 95 31

Forum des métiers – 11^e édition

Le Forum des métiers est un moment important dans l'année pour les jeunes. Il permet d'établir un premier contact direct avec les professionnels et de favoriser la découverte des métiers et des parcours possibles. C'est aussi l'occasion pour les jeunes de questionner les professionnels et de s'informer davantage sur les différentes voies qui s'offrent à eux.

À cet effet, la 11^e édition du Forum des métiers s'est tenue le vendredi 10 novembre 2023 de 8h30 à 12h30 dans les salles Ladoumègue et Georges-Brassens, pour les élèves de troisième des collèges Saint-Exupéry et Notre-Dame. Une trentaine de professionnels ont participé : avocat, éducateur de jeunes enfants, assistant de direction, pilote de ligne, juriste et bien d'autres professionnels.

Pour cette édition, des tables rondes ont permis des échanges entre les professionnels et les élèves. Le Conseil régional a également proposé une activité « sur la piste des métiers ». ■

Venez répéter au Tremplin !

Le local de répétition est disponible à la location tous les jours sauf les mercredis et samedis après-midi et le vendredi soir. Il est possible de le réserver à l'année ou au mois. Le Tremplin se situe au 153, route de Bouguenais au Chalet.

Le matériel mis à disposition est varié :

- Une batterie Tama 4 fûts (3 toms une grosse caisse) + 1 caisse claire et un charley
- Un ampli guitare de marque Orange
- Un ampli basse de marque Hartk

i Contact : mickael.martin@ville-lamontagne.fr / 06 99 17 20 57



Tarifs 2024

Forfait annuel	201,97€
Forfait mensuel	16,83€

- Une sono Yamaha avec table de mixage intégrée (elle peut être séparée de l'enceinte)
- Deux supports (ampli guitare)
- Un pied/stand pour 4/5 guitares/basses
- Un micro Shure SM58 + un câble de 10 mètres.

CULTURES

LES ÉVÉNEMENTS DE LA MÉDIATHÈQUE

Partez en balade japonaise à la médiathèque

EN 2024, ERRANCES, DU COLLECTIF SPECTACLES EN RETZ, ET LA MÉDIATHÈQUE VOUS PROPOSENT DE NOMBREUSES ANIMATIONS.

Du 13 février jusqu'au 16 mars, l'exposition de l'association La Montagne en Couleur sera agrémentée d'un décor réalisé par les espaces verts de la Ville afin de vous transporter au Japon. Découvrez ce pays à travers le regard d'expatriée de Nathalie Musset. Vous pourrez fabriquer, écouter, déceler des pépites grâce à des ateliers d'origami, jeux, p'tites histoires, cosplay, lectures avec l'Opiniâtre Embellie... et participer à une rencontre d'auteur. Un vrai dépaysement !

i Pour tout renseignement : 02 40 65 66 24 / mediatheque@ville-lamontagne.fr
Site internet : mediatheque-lamontagne.org



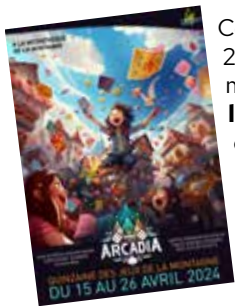
© JB Guintrand

La Nuit de la lecture, en corps et encore !

La médiathèque vous propose des animations diverses et variées tout l'après-midi du samedi 20 janvier, ainsi qu'en soirée. Du tatouage éphémère avec Renaud Unink'Horn, des jeux pour tous les publics, de la lecture seul ou à plusieurs avec en point d'orgue nos P'tites histoires, des histoires de bal avec l'association Les enfants du bal. Debout, assis, en mouvement, le corps sera le roi de la fête !

i Samedi 20 janvier de 15h à 22h
Renseignements et réservation au 02 40 65 66 24 / site médiathèque : mediatheque-lamontagne.org

Festival Arcadia



Cette année, du 15 au 26 avril, plongez dans le monde ludique d'**Arcadia, le Festival du jeu de La Montagne**, mettant en vedette nos auteurs de jeux locaux. Rencontrez les talents de Crl Zèbre, maison d'édition Nantaise

derrière les jeux Krapule, Vermines et Quintessence, mais aussi les auteurs du hit Rivals, ainsi que Syrphin, illustrateur de jeux d'aventures indépendants. Explorez des univers uniques, participez à des tournois de belote, découvrez le jeu de carte Pokémon et le tout nouveau Lorcana de Disney. Immergez-vous dans un escape game historique et des jeux de rôle épiques. Profitez d'activités en plein air et laissez-vous emporter par cette célébration envoûtante du jeu !

i Pour tout renseignement : mediatheque@ville-lamontagne.fr

COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE



Le Pire Voisin au monde de Marc Forster

Otto, vieux bougon s'apprête à en finir quand il fait la connaissance de Marisol. Elle le pousse à porter un autre regard sur la vie. L'amitié improbable qui se noue entre eux bouleverse les repères d'Otto...

DVD



Le Vent nous portera de Jojo Moyes

Le vent nous portera, c'est de l'amitié, de la solidarité, de l'amour mais aussi des sujets plus difficiles sur le racisme, la pauvreté, les violences, la liberté et la condition de la femme.

Romans adultes



Dose de François Clapeau

Le docteur Nouhaud a abandonné l'hôpital pour une maison de santé rurale. Des décès suspects brisent ce nouvel équilibre. Débute une enquête angoissante où il se heurte aux limites de son propre engagement.

Romans adultes



La Mystérieuse Baleine de Daniel Frost

Un matin, Nils part à la recherche d'une baleine gigantesque dans l'immensité des eaux arctiques, sans savoir que sa petite sœur est bien décidée à faire partie de l'aventure... Un album poético-écologique.

Album

Pelote Parlote

C'est un club où l'on papote et l'on tricote les mardis à 16h dans le petit salon coquet de la médiathèque. Notre action ? Utiliser de vieilles pelotes pour décorer les lieux à l'occasion des manifestations de la ville, pour égayer les arbres, habiller le mobilier urbain, enguirlander les poteaux. Si Monique et Danielle sont les piliers de cet atelier, elles sont entourées de toute une génération de femmes pour la mise en place in situ des ouvrages. De 10 à 80 ans, un joli grand écart exclusivement féminin mais qui ouvre ses mailles à la mixité bien évidemment. Comment participer ? En venant crocheter ou tricoter, en apportant les pelotes oubliées dans les tiroirs, en venant apprendre la technique, en aidant à installer. Et aussi – et autant, c'est un lieu d'échange, où l'on se raconte nos histoires d'avant et d'ailleurs, de maintenant et de ce qu'on imagine plus tard, et, entre 10 éclats de rire et 8 mailles à compter dans un silence concentré, une petite intimité se crée, un peu comme dans une veillée. Autour de nous, l'équipe de la médiathèque nous rend régulièrement visite, toujours attentive, discrète, accueillante et bienveillante : un petit bonjour, une commande de mitaines parce qu'ils ont froid aux doigts, une collation, un livre posé bien en évidence sur le tricot juste posé à proximité. Bref, une belle connivence ! ■



La culture en photos



P'tites histoires à frissonner



Paniers à Contes par Aile



Les P'tites histoires sous l'arbre



Las Hermanas Caronni

700 personnes pour la Color Race

L'ACAPL remercie tous les participants et bénévoles pour l'édition 2023 qui a rencontré un franc succès.

Pour les fêtes, les 40 adhérents ont éclairé leurs magasins à l'aide d'une étoile à LED, et pour 2024, ils ont préparé un calendrier. ■



© Laurent Chernault

Bienvenue aux petits Montagnards !

L'année 2022 a vu naître 73 petites et petits Montagnards. Pour leur souhaiter la bienvenue, la collectivité a choisi de planter un nouvel arbre, un frêne à fleurs (*Fraxinus Ornus*) au Grand Pré.

Le 18 novembre, 24 familles étaient présentes pour l'inaugurer, de nombreux enfants ont égayé la prairie. La matinée s'est terminée autour d'un verre dans la salle du Chalet.

Une plaque avec le nom des 35 enfants sera installée au pied de l'arbre courant février.

Le Maire, Fabien Gracia, et les élus présents, Jean-François Gervot, Yves Malary, Alain Moinard et Nathalie Cerf, remercient toutes les familles pour ce délicieux moment. ■



Appel à candidatures du Comité des Sages

Le Comité des Sages est constitué de 15 sièges dont seulement 12 sont occupés actuellement. La liste d'attente ayant été épuisée, nous faisons donc appel à toutes personnes de plus de 60 ans intéressées pour rejoindre le groupe.

Il s'agit de participer à la vie de la commune, donner un avis sur les dossiers en cours, mais aussi être force de proposition pour l'équipe municipale.

Le Comité se réunit une fois par mois en salle du conseil, le dernier vendredi de 14h à 16h. Il est constitué de plusieurs commissions qui se réunissent en dehors pour avancer sur leur thématique. ■

i Si vous êtes intéressés, déposez votre candidature à l'accueil de la mairie ou envoyez-la par mail à l'adresse suivante : jean-marc.olorytogbe@ville-lamontagne.fr

Boîtes de Noël 2023 : une belle action solidaire

Pour la 4^e année consécutive, l'opération Boîtes de Noël a été lancée sur notre commune avec les participations actives du collectif d'habitants la Cordée et du Secours populaire.

L'action a encore eu un grand succès auprès des Montagnards et 121 boîtes ont été réceptionnées, puis distribuées par le Secours populaire auprès de ses bénéficiaires. ■



i Si vous souhaitez rejoindre les équipes bénévoles de ces associations, n'hésitez plus, faites-vous connaître :

Le collectif La Cordée est à l'origine du Frigodons installé place Similien Guérin <https://frigodons.org/contact>

Le Secours populaire mène de multiples actions en faveur des plus démunis : <https://www.secourspopulaire.fr/44/>

Dossier catastrophes naturelles

Suite à différents dommages constatés par des Montagnards sur leurs biens immobiliers (fissures, craquements...) et imputés à la sécheresse et à la réhydratation des sols de 2022, la ville de La Montagne ainsi que 46 autres communes ont demandé le 11 octobre 2022 la reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour leur territoire.

Pour apprécier l'intensité du phénomène, l'autorité administrative base son analyse sur des critères météorologiques et géotechniques. Le critère météorologique fixé par une circulaire du 10 mai 2019 n'étant pas atteint, l'arrêté ministériel du 21 juillet 2023 donne une suite négative à la demande de reconnaissance d'état de catastrophe naturelle. ■

De nouveaux propriétaires pour la pizzeria Les Vieux Pressoirs

GÉRALDINE COURGEON ET ARNAULT FAGAULT ONT REPRIS LA PIZZÉRIA LE 14 JUILLET 2023.

Pourquoi avoir choisi La Montagne ?

Après des années à travailler en crêperie dans le centre commercial Atlantis, nous avons eu envie de quitter l'ambiance galerie. Quand l'opportunité de reprendre la pizzeria s'est présentée, nous avons décidé de nous lancer à notre compte. Le charme du restaurant, son four à bois et sa localisation dans l'ancien quartier des commerces nous ont conquis. Quand nous sommes installés, les habitants du quartier nous ont réservé un accueil chaleureux et nous en sommes ravis.

Quels clients recevez-vous ?

Ce restaurant nous permet de servir une clientèle variée : des habitués montagnards, des travailleurs le midi, des cyclistes qui suivent la Loire à vélo, des parents qui font une surprise à leurs enfants après l'école... et même des Pornichétins qui ont entendu parler de nous ! Notre objectif est avant tout de faire plaisir, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Quels sont vos projets ?

Nous proposons pour l'instant la même carte que les anciens propriétaires, afin de prendre nos marques. Ce qui ne nous

empêche pas d'être à l'écoute des envies de nos clients : par exemple pour les cafés gourmands, qui nous ont été demandés et que nous avons ajoutés à la carte. Nous testons aussi des nouveautés pour voir ce qui plaît : pizzas du jour, plats (comme le camembert rôti) et desserts maison. Nous avons déjà refait le site internet, notre objectif est maintenant de poursuivre la décoration de la salle et de progressivement faire évoluer la carte. ■



Informations pratiques :

10 bis, rue du Fresne – 02 40 65 63 74

Restauration sur place du mardi au vendredi de 12h à 14h – Vente à emporter du mardi au samedi de 12h à 14h, du mardi au jeudi de 19h à 21h et du vendredi au samedi de 19h à 21h30

30 places en intérieur et 14 en terrasse

Un conseiller pour vous aider dans vos démarches numériques

Depuis 2 ans, Marc de Jesus vous accueille si vous souhaitez progresser dans l'utilisation des ordinateurs, tablettes ou smartphones ! Ses missions : aider à prendre en main un équipement informatique, naviguer sur internet, envoyer, recevoir et gérer les courriels, apprendre les bases du traitement de texte... mais aussi d'autres thématiques lors d'ateliers collectifs, de rencontres individuelles ou pendant les « potins numériques » proposés certains samedis matins. **Au Chalet, 149, route de Bouguenais les mardis matin ou à la médiathèque les mardis après-midi. ■**

Contacts : 06 46 17 66 93 ou conseiller-numerique@saintjeandeboiseau.fr



CONSEILLER NUMÉRIQUE
France services



Pour vous aider...
UN CONSEILLER NUMÉRIQUE

Service gratuit



Prendre en main un PC, un smartphone ou une tablette



Envoyer, recevoir et gérer des mails



Naviguer sur internet



Créer et gérer des documents



Installer et utiliser des applications



Réaliser des démarches en ligne

Sur rendez-vous au
06 46 17 66 93
conseiller-numerique@saintjeandeboiseau.fr




Dernière ligne droite pour le dépôt des projets citoyens !

Nous sommes heureux de pouvoir solliciter les citoyens comme force de proposition pour l'amélioration du cadre de vie de la commune. Une nouvelle enveloppe de 25 000€ est à disposition de ses futurs projets. Alors n'hésitez pas ! Vous avez une idée d'aménagement dans votre quartier pour mieux vous retrouver avec vos voisins, un espace pour des rencontres intergénérationnelles, un projet solidaire, écologique ? Vous le portez seul ou avec d'autres ?

Déposez-le ou envoyez-le à la mairie jusqu'au 15 janvier !

Afin de vous aider à vérifier que votre idée rentre bien dans le cadre de cette enveloppe, vous pouvez consulter le règlement intérieur sur le site mais aussi venir en mairie aux permanences des samedis 6 et 13 janvier entre 10h30 et 12h.

Des nouvelles des 2 projets lauréats en 2023 :

Café mobile ou la convivialité comme sur des roulettes : un vélo cargo a été commandé à l'entreprise locale Amsterdam Air, située à Montaigu. La liste du petit matériel de convivialité est également finalisé (tables, chaises, cafetière...). Les porteuses du projet finalisent l'organisation et communiqueront dès le prochain numéro sur les conditions d'emprunt par les associations.

Naturland : 4 huttes en saule vivant vont être réalisées près du kiosque au Grand Pré par les enfants du Conseil communal avec un renfort des jeunes de l'AJI, et peut-être aussi de l'accueil de loisirs.

Le calendrier sera bientôt arrêté avec l'accompagnatrice, Babette Ollivier, spécialiste de la vannerie sauvage grandeur nature. ■

APPEL À PROJETS CITOYENS 2024

VOUS AVEZ UN PROJET* ? PROPOSEZ-LE AVANT LE 15 JANVIER 2024

EN MAIRIE OU PAR ICI !

*PROJETS D'INTÉRÊT GÉNÉRAL IMPLIQUANT UN SOUTIEN TECHNIQUE, FONCIER OU FINANCIER DE LA MAIRIE

Plus d'informations : VILLE-LAMONTAGNE.FR



Invitation aux vœux pour la nouvelle année : samedi 13 janvier

L'équipe municipale propose un moment convivial pour débiter 2024 sur le thème de « Grandir, préserver, rêver ». Ce sera aussi l'occasion de la remise des cartes d'électeurs.

Rendez-vous salle Georges Brassens à 11h. ■

Rendez-vous le 9 juin 2024 pour les élections européennes

Ce scrutin permet aux citoyens européens de désigner leurs représentants au **Parlement européen**.

Nous serons appelés à voter le dimanche 9 juin 2024. La date limite d'**inscription sur les listes électorales** pour ce scrutin est fixée au vendredi 3 mai 2024. Peuvent également voter pour ces élections tous les citoyens de la communauté européenne inscrits sur les listes complémentaires.

Tout électeur inscrit peut faire établir une procuration pour un mandataire auprès de la gendarmerie. Le mandataire peut être inscrit sur une autre liste électorale, mais devra cependant voter dans votre bureau de vote. ■

Deux exemples du soutien de la municipalité aux associations

LA RÉOUVERTURE DE LA SALLE ARISTIDE BRIAND AU PRINTEMPS 2024

Construire la ville sur la ville

Conformément aux engagements politiques de lutte contre l'artificialisation des sols et de préservation du patrimoine architectural de La Montagne : il a été décidé de s'appuyer sur ce bâtiment existant et de faire revivre un équipement public dans ce quartier.

Une salle témoin de l'histoire de la commune

Autrefois appelée « la maison Gabard », elle a vu le tout premier conseil municipal se réunir en 1877 à la naissance de la commune. Elle a ensuite été une salle de cinéma, mais aussi la piste de danse attenante du café voisin. Elle était fermée depuis 2017.



Un nouvel équipement pour les associations et les particuliers :

- des associations dans le cadre de leur activité régulière
- des événements ponctuels organisés par des associations
- des manifestations municipales (école de musique, médiathèque...) ou scolaires
- des particuliers pour des événements familiaux, mais aussi pour des cérémonies d'obsèques civiles

Le règlement et les tarifs de location sont disponibles sur ville-lamontagne.fr ■

La lutte contre les violences et incivilités dans le sport

Les chiffres des violences sur les enfants sont en nette augmentation. **Les associations et clubs sportifs peuvent être le lieu de ces violences, mais ils peuvent aussi être le lieu où la parole des enfants se libère.** Difficile pour les bénévoles de faire face à ces situations : comment agir ? Où trouver des interlocuteurs pour être soutenus ?

Le Conseil départemental de Loire-Atlantique et la mairie de La Montagne, en partenariat avec les communes voisines, ont organisé deux soirées pour les dirigeants et encadrants associatifs du secteur.

Chacune des deux soirées a attiré 35 personnes.

L'intervention d'un psychologue du sport a fait prendre conscience des violences physiques, sexuelles, mais aussi symboliques qui peuvent être à l'œuvre dans le sport, entre enfants, mais aussi avec les encadrants, ou les parents. Le cadre réglementaire et la cellule de veille départementale ont été présentés pour que les dirigeants sachent comment agir si ils ont connaissance de comportements inappropriés, mais aussi simplement en cas de doute.

La seconde soirée portait sur les **violences sexuelles** : comment protéger les enfants, comment se protéger en tant qu'éducateur, comment repérer des comportements anormaux, ceux qui relèvent des infractions, comment repérer les alertes des victimes. Pour les participants qui souhaitent être mieux outillés pour lutter contre les violences sexuelles, un temps de formation est programmé en 2024 avec l'association Colosse aux Pieds d'Argile et financé par le Conseil départemental.

Le service Vie associative diffuse les numéros utiles et accompagne les dirigeants associatifs en cas de doutes ou de questions.

D'autres sensibilisations sont envisagées, pour aider les dirigeants à gérer les comportements inappropriés sur le bord des terrains de sport, notamment le manque de fair-play. ■





Le festival d'arts de rue La Montagne en vue revient en 2024 et a besoin de vous !

Théâtre, danse, cirque, musique ! La ville de la Montagne se prépare à vibrer au rythme des arts de la rue : c'est le retour de la 13^e édition du festival La Montagne en vue les 27 et 28 avril 2024 !

Vous souhaitez soutenir notre projet et rejoindre une équipe de folie ? Contactez-nous car l'association cherche des bénévoles pour la préparation du festival tout au long de l'année et durant le week-end !

Vous êtes le/la bienvenu-e ! ■

i Contacts : lamontagneenvue@gmail.com

ALM section Danse

Cours enfants (éveil 4-5 ans et initiation 6-10 ans) le mercredi matin, cours adultes (tous niveaux) le mercredi soir et le jeudi matin. Ateliers parents-enfants 5 samedis par an (dates à venir : 3 février/6 avril/8 juin). Il reste quelques places pour certains ateliers parents-enfants, et surtout une nouveauté :

Stage ados danse contemporaine : vacances de février 2024

Public : adolescents. Ouvert à tous.

Quand ? 10-13 ans : lundi 26 février / 13-16 ans : mardi 27 février / de 10h à 16h30 (prévoyez un pique-nique)

Tarif : 60€ la journée de stage + 5€ d'adhésion à l'ALM (sauf si déjà adhérent-e)

Où ? À l'ALM 45, rue Violin, salle Camille Landreau – accessible aux PMR.

Avec qui ? Léna AUBERT et Sarah DESAIRE – danseuses – Cie Dana. ■

i Contacts / Inscription :

06 72 67 40 37 / desaire.sarah@gmail.com

ADAR44

Créée il y a 50 ans et première association d'aide à domicile de Loire-Atlantique, l'ADAR44 se concentre sur un public fragile : personnes âgées, en situation de handicap et/ou fragilisées par la maladie. Intervenant auprès de 12 000 personnes, l'ADAR44 emploie 1 400 salariés et s'efforce d'apporter une qualité de vie au travail : formation, équilibre « vie pro-perso », travail en équipe... Vous souhaitez rejoindre un employeur engagé ? L'association recherche des employé(e)s à domicile et des auxiliaires de vie sur votre commune et ses alentours.

i Pour plus d'information : recrutement@adar44.com ou 02 40 16 90 04 ■



L'UNC 44 remonte à La Montagne

Après plusieurs années d'absence, l'UNC 44 (Union nationale des combattants de la Loire-Atlantique), sous une forme rajeunie et plus moderne, souhaite revenir s'implanter dans notre ville.

Pour aller de l'avant, il est nécessaire de s'ouvrir au monde et de réactualiser le mot « combattant ». Bien sûr, les militaires d'aujourd'hui, d'hier et de demain font toujours partie de ce monde, mais pas uniquement. Il faut se rappeler que les « appelés » d'hier, maintenant nommés « soldats de France », font aussi partie à part entière de cet ensemble. N'oublions pas les élus, qui de par leurs fonctions, sont apparentés à des « soldats de France ». D'autres professions qui mènent aussi des combats, telles que la police nationale ou municipale ainsi que la gendarmerie avec leur lutte contre la délinquance, sans oublier l'ensemble des pompiers qui luttent contre les éléments pour sauver des vies, appartiennent à ce que nous appelons à présent des « combattants ».

L'Union nationale des combattants 44 vous propose de créer une association locale qui bénéficiera d'une certaine autonomie et qui vous permettra d'accéder à toutes les prestations de l'association départementale. Ainsi, à La Montagne, avec notre aide, vous pourrez établir un bureau autonome composé des différents membres nécessaires. Vous pourrez décider de vos actions locales dans le respect du règlement national de l'UNC. En plus de pouvoir vous rencontrer, vous découvrir et lier des amitiés, vous deviendrez des frères d'armes sous le drapeau de l'UNC La Montagne.

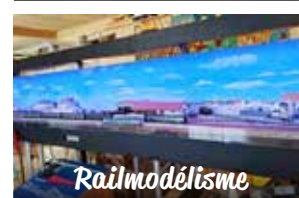
Nous vous proposons donc de nous joindre soit par les coordonnées du siège de l'UNC 44, soit de contacter le vice-président de l'UNC 44 pour les secteurs de Nantes et Nantes Métropole afin d'établir un recensement des volontaires qui, si ce nombre est suffisant, entraînera la tenue de réunions dans votre ville.

Coordonnées UNC 44 : Union nationale des combattants de Loire Atlantique. ■

i Contacts : Parc du Bois Cesbron – 5, rue Roland-Garros – 44700 ORVAULT Tél : 02 40 29 24 69 – E-mail : unc44@wanadoo.fr – Site internet : www.unc44.fr – Monsieur GUIRAUD Pierre

Vice-président départemental Secteur Nantes métropole, référent 44 pour le Comité de soutien aux blessés de l'UNC, 1, rue du Général-de-Gaule 44340 BOUGUENNAIS Tél : 06 71 41 33 66 – E-mail : 1964pg44@gmail.com

Série LES MONTAGNARDS, L'AMICALE LAÏQUE MONTAGNARDE (ALM), L'ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE LA MONTAGNE (ASCLM), L'ASSOCIATION GYMNIQUE MONTAGNARDE (AGM) : SAVEZ-VOUS QUELLES ACTIVITÉS PROPOSENT CES ASSOCIATIONS ? SANS DOUTE QUE NON... ALORS, DANS CHACUN DES 4 NUMÉROS DE 2024 DES *ÉCHOS DE LA MONTAGNE*, CHACUNE DE CES QUATRE ASSOCIATIONS SE PRÉSENTE. LES MONTAGNARDS DÉBUTENT CETTE SÉRIE.



Les Montagnards, 114 ans d'activité

Un bref historique de votre association ?

L'association a été fondée en 1910. Il s'agissait au départ d'une société de gymnastique mais, rapidement, on y pratique la musique, le tir, la préparation militaire et le football. Le basket commence en 1927, la gymnastique féminine en 1948. Le tennis arrive en 1973 en section mixte dès le départ. Le théâtre et le cinéma ont toujours fait partie de l'association.

Comment se porte-t-elle ?

L'association est en bonne santé, les sections sont dynamiques et autonomes. Elles ont su rebondir après le Covid-19. Il manque cependant toujours des bénévoles et le financement des salariés n'est pas toujours simple.

Pouvez-vous présenter vos différentes sections ?

L'association compte 11 sections dont chacune a un représentant au Conseil d'administration :

- Cinéma
- Jeux d'aiguilles (tricot, crochet, couture, etc.)

- Rail (modélisme ferroviaire)
- Marche (marche Audax et marche nordique)
- Gym agrès (gymnastique artistique féminine à partir de 5 ans et une section Zumba adulte)
- Basket
- Tennis
- Sports Loisirs Famille (éveil petite enfance, multisport 6-7 ans et gym adulte)
- Scrapbooking
- Théâtre (troupe de théâtre amateur)
- Travaux (bénévoles qui entretiennent le site des Montagnards)

Cela représente combien d'adhérents par section ? Quels types de public accueillez-vous ?

L'association comptait 664 adhérents pour la saison 2022-2023. Certaines sections comptent moins de 10 adhérents, d'autres, comme le basket, en comptent 189. Nous accueillons tous les publics dans toutes les sections.

Comment faites-vous pour organiser toutes ces sections ?

Les responsables de section, élus lors de l'assemblée générale, se réunissent

avec les membres du bureau 1 fois par mois lors des Conseils d'administration. Chaque section vient avec ses infos et ses questions et nous débattons tous ensemble. Chaque section est autonome dans sa gestion et demande de l'aide au CA si besoin.

Quelle est la philosophie de l'association ?

Aux Montagnards, chacun trouve ce qu'il cherche, une activité particulière, des contacts puis des amis, un rôle et une reconnaissance. Le bénévole est heureux de partager des moments de vie.

Quel message souhaitez-vous faire passer aux habitants ?

Nos portes sont grandes ouvertes pour accueillir de nouveaux membres qui voudraient s'investir au sein de l'association.

Pour l'accueil d'autres associations, la salle de gym est utilisée par le collège Notre-Dame, et par 3 associations d'assistantes maternelles. Nous prêtons aussi notre salle de réunion à des associations pour leur assemblée générale (Le Secours populaire par exemple). ■

La Sainte-Barbe

de nos sapeurs-pompiers volontaires

QUI NE CONNAÎT PAS LA SAINTE-BARBE ? C'EST LA FÊTE DE LA SAINTE PATRONNE DES SAPEURS-POMPIERS, LEUR PROTECTRICE. À LA MONTAGNE, ELLE S'EST DÉROULÉE LE 26 NOVEMBRE SOUS LA PRÉSIDENTICE DU COLONEL SAMUEL RUSSEAU, CHEF DU GROUPEMENT NANTES REPRÉSENTANT MONSIEUR LE CONTRÔLEUR GÉNÉRAL STÉPHANE MORIN, CHEF DU CORPS DÉPARTEMENTAL DES SAPEURS-POMPIERS DE LA LOIRE-ATLANTIQUE. MONSIEUR LE MAIRE ÉTAIT ÉGALEMENT PRÉSENT.

Les pompiers ont accueilli la population pour partager leur passion, avant un hommage rendu aux sapeurs-pompiers décédés en service. La remise de médailles d'ancienneté et de mentions pour acte de courage et de dévouement a été suivie de remises de grade. Enfin, le chef de centre, le lieutenant Gilles Toumaniantz, a tenu à mettre à l'honneur les trois recrues de l'année à cette étape clé de leur engagement.



Notre commune est ainsi défendue par des pompiers dévoués et motivés dans une ambiance de solidarité et de camaraderie. Cet état d'esprit se traduit par une implication forte autant en opération qu'en formation, avec pour seul objectif le bien-être de la population.

- Être disponible pour se former et participer aux permanences opérationnelles ;
- Résider en France légalement, jouir de ses droits civiques et ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec les fonctions de sapeur-pompier. ■

i Pour s'engager en qualité de sapeur-pompier volontaire, rendez-vous sur le site internet <https://www.sdis44.fr>, rubrique « Nous rejoindre »

Lieutenant Gilles Toumaniantz

Rejoindre les sapeurs-pompiers volontaires de votre commune :

Pour vivre un engagement au service des autres en parallèle de votre métier ou de vos études, il faut :

- Avoir au moins 16 ans ;
- Habiter ou travailler à moins de 6 minutes d'un centre de secours ;
- Être en bonne santé et avoir une bonne condition physique ;



353 interventions en 2023 (nombre en augmentation)

26 sapeurs-pompiers volontaires, femmes et hommes

40 000 heures de disponibilité cette année pour leurs concitoyens

HOMMAGES

Gwennola Soucheyre

Gwennola, tu as quitté le navire le 30 octobre dernier, trop tôt, beaucoup trop tôt ! Tu étais généreuse, attentionnée. Ton sens des autres, tu l'avais mis au service de cette ville de La Montagne que tu aimais tant. Tu as été membre du CCAS pendant 14 ans, de 2004 à 2018. Tu as également été conseillère municipale durant le mandat 2014-2020. Tu y étais impliquée dans trois commissions : Solidarité, Citoyenneté bien sûr, mais également Aménagement de la ville – Cadre de vie et Vie associative – sport – culture – Éducation populaire. Bon courage à ton mari, Hervé et ton fils, Léo, qu'ils essaient de garder le cap. Merci pour ce que tu as fait.

Catherine Gendronneau,
Conseillère municipale

Maryvonne Martineau

Ancienne élue en charge des affaires scolaires et culturelles durant 3 mandats (sous l'égide de René Guillard et de Francis Lespinet), elle nous a quittés le 11 novembre. Nous adressons nos sincères condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches. Élu de 1977 à 1995, ses principales réalisations au titre de sa délégation furent :

- la création de l'école Marcel Gouzil,
- l'installation de l'école de musique dans les locaux actuel,
- la création du comité de jumelage avec Stadtoldendorf,
- le contrat de ville avec l'État qui a été l'occasion d'une visite sur la commune du secrétaire d'État Kofi Yamgnane, créateur des comités des Sages.

L'équipe municipale

Le mot de l'association AILE

Depuis 1993, sous l'impulsion de Maryvonne Martineau, AILE (Action intercommunale pour la lecture et l'éveil) développe le goût de la lecture et de l'imaginaire auprès de tous les publics. Pendant 30 ans, Maryvonne a été une figure référente dynamique qui a su étendre le champ des actions de l'association. Les conteuses et conteurs bénévoles auront à cœur de poursuivre sa démarche.





Groupe Donnons du Relief à La Montagne

Réduire le trafic aérien, à Nantes-Atlantique et ailleurs

À elle seule, l'urgence climatique impose une réduction drastique de l'avion, sans quoi il serait impossible de rester sous le seuil des 1,5° de réchauffement climatique auquel la France s'est engagée. Localement, ce serait un bénéfice non négligeable pour le confort et la santé des populations riveraines de l'aéroport.

Et c'est possible ! Il suffirait que les responsables politiques, à tous les échelons, décident de faire primer l'intérêt général (la santé, l'atténuation du réchauffement climatique) sur les profits privés.

Dans cette perspective, le rôle de l'État serait de taxer le kérosène utilisé par les avions, au même titre que n'importe quel carburant. Ce qui servirait à rendre le train plus attractif. Son rôle serait aussi d'interdire tout simplement les lignes aériennes dont les destinations sont accessibles en moins de 3 ou 4 heures de trajet ferroviaire. Quant aux collectivités locales, elles doivent se faire entendre sur le respect du couvre-feu actuel (minuit-6h) puis son élargissement (23h-7h) afin d'atteindre au moins 8 heures et l'arrêt des dispositions financières favorables aux compagnies à bas coût (aides au lancement de nouvelles lignes, exonération de stationnement, etc...)

Dernièrement, des parlementaires ainsi que les 24 Maires des communes de la métropole ont signé un courrier commun adressé au ministre des Transports pour exiger d'être concertés, voire associés au futur contrat de concession. Certes, leurs attentes, en matière de progrès environnemental sont minimes, mais la démarche a le mérite d'aller dans le bon sens.

Très bonne année 2024. ■

**Les élus Donnons
du Relief à La Montagne**



Groupe Environnement et Solidarités pour La Montagne

L'année 2023 s'en est allée, mais les décisions prises par la majorité actuelle restent : dépenses à tout va, et manque de vision urbanistique et de solidarité :

- La sobriété budgétaire s'impose à tous de nos jours. Mais il est décidé de millions d'investissement cette année pour fermer une école maternelle ! Nos futurs impôts sont là ...
- 25 familles se plaignent des choix de mobilité rue du château d'Aux (l'unanimité des habitants). Écoutons-les.
- Le Service Départemental d'Incendie et de Secours a besoin de réorganiser ses centres aux alentours, de Bouguenais au Pellerin, pour les fusionner. C'est La Montagne qui a été choisie pour recevoir vers 2026 cette nouvelle et unique caserne située près de la 2x2 voies, orientée au départ vers le Pays de Retz qui a besoin de renforts : solidarité.

Jours et nuits des pompiers vont se relayer sur ce site, prêts au départ avant 3 minutes alors qu'il leur faut aujourd'hui 7 min (réception du « bip », trajet domicile / caserne rue de la Belle Etoile, prise des uniformes puis départ du fourgon ou de l'ambulance vers la destination fixée).

Le conseil municipal devait voter cette implantation. La majorité est « pour », mais « avec réserve » malgré les énormes compensations environnementales prises en compte. L'adjoint « à l'écologie et les mobilités », a même voté contre ! Ces gens préfèrent les zones humides aux victimes... Nous n'avons pas les mêmes valeurs.

Une personne en arrêt cardio-respiratoire voit chaque minute ses chances de survie diminuer de 10 %.

Vos 3 élus sont à votre disposition pour échanger si vous souhaitez autre chose pour notre Commune. Le **Groupe « Environnement & Solidarités »** vous souhaite, ainsi qu'à vos proches, une très belle année. ■

**Michel, Patrice et Yves
ESPLaMontagne@gmail.com**



Groupe La Montagne pour Tous

Nouvelle année rime toujours avec vœux, c'est avec sincérité que nous vous souhaitons à tous une belle année 2024, remplissez-la de petits bonheurs et prenez soin de vous. Nous souhaitons également que la Paix puisse avoir un vrai sens, qu'elle s'applique partout au quotidien, et qu'à son tour elle envahisse le monde. En 2024, le 9 juin nous aurons des élections européennes, prenons la peine de voter afin de préserver nos libertés, nul extrémisme n'est nécessaire. Sur la commune, nous souhaitons que l'écoute des citoyens ne soit ni un vain mot, ni une bonne excuse à l'augmentation des impôts fonciers que nous subissons en 2024. En effet, nous entendons de la colère dans les quelques aménagements de voirie réalisés sur la commune, que ce soit, rue du Fresno, ou les propositions faites par les riverains n'ont pas été entendues, ou rue du Drouillard. Dans les 2 cas, la priorité absolue a voulu être donnée à la sécurisation des cyclistes, supprimant ainsi des places de stationnement, et rendant difficiles voire dangereuses les entrées/sorties de garage ! Certes il est important que les 2 roues soient en sécurité, mais pas au détriment des autres usagers. Depuis 6 mois une expérimentation a lieu sur l'allée du Château d'Aux, qui a supprimé toutes les places de stationnement en dehors des propriétés privées, qui a instauré un rétrécissement de la chaussée juste avant le rond point entraînant l'attente de nombreux véhicules devant des maisons qui subissent nuisances sonores, et difficultés d'entrées/sorties. Une insatisfaction coté cyclistes également, avec un état de piste déplorable (racines, branchages sur la voie, dangerosité de la sortie...). Nous souhaitons donc que les propositions des riverains soient entendues et que des solutions pour tous soient trouvées. Notre groupe émet le vœu, que les élus majoritaires soient contre l'ouverture exceptionnelle le dimanche et les jours fériés, de la grande distribution montagnarde, comme ils le sont au conseil communautaire, soyons cohérents ! ■

**Catherine, Julien et Thierry pour le
groupe « La Montagne pour Tous »**

JANVIER

SAMEDI 13 JANVIER
Cérémonie des vœux
À 11h, salle Brassens

SAMEDI 13 JANVIER
Café parents
Lire P9

LUNDI 15 JANVIER
Comité consultatif
Éducation, Solidarités,
Citoyenneté
18h30 à la mairie

MARDI 16 JANVIER
Comité consultatif Vie
associative, Cultures,
Communication, Sports
18h30 à la mairie

MERCREDI 17 JANVIER
Goûter des anciens
15h, salle Brassens
📞 ccas@ville-lamontagne.fr

JEUDI 18 JANVIER
Comité consultatif
Cadre de vie
18h30 à la mairie

SAMEDI 20 JANVIER
Comptage des oiseaux
des jardins
Lire P5
📞 agenda21@ville-lamontagne.fr
À partir de 8 ans

SAMEDI 20 JANVIER
Nuit de la lecture
Médiathèque
Lire P10
📞 02 40 65 66 24,
mediathèque@ville-lamontagne.fr

SAMEDI 20 JANVIER
Pièce de théâtre
Jean-Christophe Molière
Salle Camille Landreau, 45, rue Violin
📞 07 49 27 72 44 ou
alm lapin vert@free.fr

DIMANCHE 21 JANVIER
Tournoi de puzzle des
Écoliers de La Montagne
Salle Camille Landreau
Tournoi en famille, une équipe = un
adulte + un enfant (à partir de 3 ans)
📞 lesecoliersdelamontagne@
outlook.fr

MARDI 23 JANVIER
Comité consultatif
Ressources, Affaires
générales
18h30 à la mairie

JEUDI 25 JANVIER
Don du sang
De 10h15 à 13h15 et de
15h30 à 19h30, salle du
Piano'cktail à Bouguenais
📞 dondesang.efs.sante.fr

JEUDI 25 JANVIER
Conférence « Préparez
votre projet de rénovation »
18h, le Transfo

FÉVRIER

SAMEDI 3 FÉVRIER
Braderie du Secours
Populaire
9h-16h, 2 rue Jules Verne
📞 02 40 65 61 89
la.montagne@spf44.org

SAMEDI 10 FÉVRIER
Café parents
De 10h à 12h, au Chalet
📞 service.enfance@ville-lamontagne.fr
ou 02 40 65 95 31

MARDI 13 FÉVRIER
Atelier mémoire
« Ça déménage »
Au Chalet
📞 service social : 02 40 65 95 46

MERCREDI 14 FÉVRIER
Balade « écoute »
des chants d'oiseaux
14h
📞 agenda21@ville-lamontagne.fr

JEUDI 15 FÉVRIER
Initiation au compostage
Lire P6
📞 agenda21@ville-lamontagne.fr

DU 16 FÉVRIER AU 13 MARS
ERRANCES 2024 - Le Japon
Médiathèque

SAMEDI 17 FÉVRIER
Soirée dansante et repas
par l'association des
Donneurs de sang
19h, St Aignan de Grand Lieu
📞 06 83 81 66 57 ou
André au 06 08 03 72 14
20 € adulte et 12 € enfant - 10 ans

SAMEDI 17 FÉVRIER
Pièce de théâtre
L'Héritier du village
20h30, salle Camille Landreau,
45 rue Violin Réservations
📞 07 49 27 72 44 ou
alm lapin vert@free.fr

JEUDI 22 FÉVRIER
Conseil municipal
20h à la mairie

DU 19 AU 24 FÉVRIER
Tournoi départemental
de billard
Salle Brassens

DU 26 AU 27 FÉVRIER
Stage de danse
contemporaine 10/16ans
Salle Camille Landreau, 45 rue Violin
50€ la journée,
📞 06 72 67 40 37 ou
desaire.sarah@gmail.com

DU 10 AU 24 FÉVRIER
À 20H30
Pièce de théâtre « Lord ou
l'argent d'Anny Lecalier »
jouée par Le Montagn'art
Au cinéma Le Montagnard
Payant, la recette de la première
représentation sera reversée au
Secours Populaire.

MARS

MARDI 12 MARS
Atelier mémoire
« Ça déménage »
Au Chalet
📞 service social : 02 40 65 95 46

MERCREDI 13 MARS
Animation ABC
« découverte des
petites bêtes de la
mare de Launay »
📞 agenda21@ville-lamontagne.fr

MERCREDI 13 MARS
Opération broyage
de végétaux
De 14h à 17h, Centre technique
municipal, chemin du Pérou
En partenariat l'association
Jardiner au Naturel
📞 agenda21@ville-lamontagne.fr

SAMEDI 16 MARS
Pièce de théâtre
« facteur studio »
Scène du Lapin Vert, 45 rue Violin
Payant
📞 https://www.facebook.com
/scene.lapin.vert

MERCREDI 27 MARS
Animation ABC
« Découverte des petites
bêtes avec capture
et observation »
📞 agenda21@ville-lamontagne.fr

AVRIL

SAMEDI 6 AVRIL 2024
Spectacle A Tout Choeur
« Esprit de famille »
À 14h30 et 20h30 au cinéma le
Montagnard
📞 Hello Asso ASCLM Chants et
Musiques en scène

ÉTAT CIVIL

ILS SONT ARRIVÉS

PARMI NOUS :

Hélène COUCHELLOU
Imran ZRIDA
Agathe PHILIPPE
Lisa DUGUÉ
Victoria CARON
Alya THOMAS

ILS SE SONT MARIÉS :

Nicolae OPRESCU et Jacqueline BIDOILLEAU
Thierry TOUGERON et Marie-Paule GEFFARD

ILS NOUS ONT QUITTÉS :

Michel PLANTIVE
Marylise LAMBOURG née DECRÉ
Pierre-Yves LE SAUCE
Marc GOURDÉ
Daniel BENOISTON

Alain CARUDEL

Alfredette REDOIS née ERAUD
Marcelle RETIÈRE née PRIN
Jacky MARAUD
Madeleine JAHAN née SCHROETTER
Janine GUÉRIN née SAUDRAIS
Patrice CAMUS
Liliane BERNARD née HORLAVILLE
Bertrand PAUVERS
Alette CLAVERY
Marie-Josèphe LEGAL née FLEURY